

Nicolet, le 20 août 2001

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(article 22)

Enfoui-Bec inc.
18055, rue Gauthier
Secteur Saint-Grégoire
Ville de Bécancour (Québec) G9H 1C1

N/Réf. : 7610-17-01-00309-21
200009677

Objet : Exploitation d'une installation de traitement par compostage de
déchets de fabriques

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 30 novembre 2000, reçue le 4 décembre 2000 et complétée le 9 août 2001, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

l'aménagement et l'exploitation d'une installation de traitement par compostage de déchets de fabriques sur le lot P-64 du cadastre de la paroisse de Saint-Grégoire, dans la ville de Bécancour, faisant partie de la municipalité régionale de comté de Bécancour.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- lettre au ministère de l'Environnement datée du 30 novembre 2000, signée par M^{me} Sylvie Huard, agr., et M. Guy Fradette, biol., concernant une demande de certificat d'autorisation et documents joints;
- lettre au ministère de l'Environnement datée du 29 mai 2001, signée par M. Yvon Lampron, transmettant des renseignements supplémentaires sur le projet d'exploitation d'un centre de compostage de biosolides papetiers et de fabrication de terreau tout usage et document joint;

...

